



ÉDITO

Dans l'édito du bulletin municipal de juin 2016, je vous annonçais que Monsieur Coudray, propriétaire du bar le Twister avait décidé de vendre.

Nous nous sommes intéressés à cette vente parce qu'il nous apparaissait important de maîtriser le foncier de cet espace pour le rassembler avec celui que nous possédions déjà au bout de l'ESCALE. Ainsi, nous pouvions organiser le bâti et la voirie pour revaloriser l'entrée du centre bourg et le centre bourg (voir plan page 2).

Cette vente vient de se réaliser. Le fond de commerce a été acheté par Monsieur Auvray. Il a d'ailleurs réouvert ce commerce sous son nom le 9 mai dernier.

Les murs et le terrain sont achetés par la commune. Nous avons utilisé les compétences de l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie) pour réaliser cet achat. Cet établissement s'est substitué à la commune pour acheter le terrain et les murs, et porter (financièrement) ce projet pendant un maximum de 5 ans. Pendant ce temps, la commune aura le temps de réaliser son projet d'urbanisme, d'une part, de traitement de la voirie, et enfin de déconstruire le bâtiment actuel qui héberge le commerce. Ainsi, il n'y aura pas d'interruption d'exploitation de ce commerce.

Fatalement, cette urbanisation va dans le bon sens. Nous utilisons une « dent creuse » pour construire. Et bien sûr, elle amènera des modifications sur le projet de ZAC du Vallot. Il se pourrait que cette ZAC ne se limite qu'à la zone 1AU (urbanisable immédiatement) et diminue considérablement la surface agricole destinée à la construction de ce Vallot.

L'an dernier, je vous faisais part de nos inquiétudes quant à la gestion des incivilités sur le site

« de la plage » rue du Moussel. Nous y avons fait installer des « gabions », pour limiter le stationnement. Et nous réfléchissons au traitement des lisses de sécurité le long de la rue du Moussel. Beaucoup d'entre elles ont fini en barbecue sur cette plage. Les consommateurs des grillades n'ont pas peur. Faire cuire de la viande avec du bois traité chimiquement contre les insectes et champignons, il me semble que cela comporte des risques. A bon entendeur....

Dernier point. Nous sommes assez fiers de la transformation de la salle des fêtes. Elle nous apporte un véritable outil pour l'accueil du périscolaire. La fréquentation est très satisfaisante. De plus le « coup d'œil » nous semble réussi.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances et un bien bel été.

Le Maire, Pascal JORET

BRÈVES DE DERNIÈRE MINUTE

- Les Ponts de la Grosse-Aulne : Un bureau d'études a été désigné en début d'année, et selon son diagnostic, on s'oriente vers le remplacement de ces deux ponts par des neufs. Les travaux dans la rivière ne sont possibles qu'entre juin et octobre pour respecter la période de fraie des poissons et profiter de niveaux d'eau plus faibles. Donc, dernières investigations, sondages... cet été. Travaux de réalisation été 2020.
- Bretelle d'accès au chemin Potier : Ils se pourrait que l'ouverture de cette bretelle n'ait lieu qu'au printemps... 2021 ! (ce n'est pas une faute de frappe !)

AGENDA

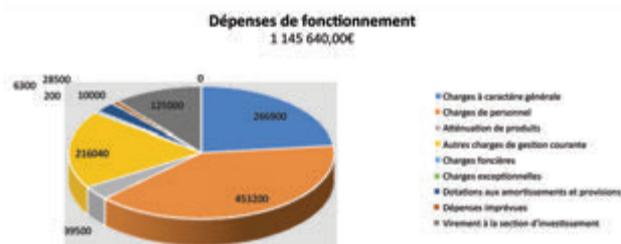
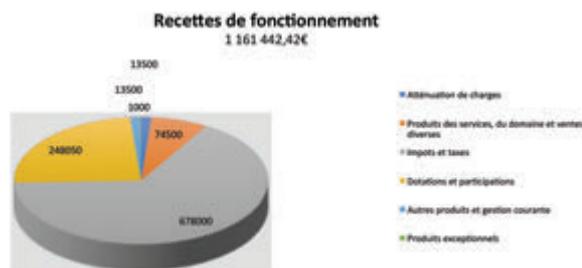
- **Dimanche 30 juin :** Vide grenier de la JSA, au stade de 6h30 à 18h30,
- **Lundi 22 juillet :** Don du sang à l'ESCALE de 15h à 19h,
- **Samedi 14 septembre :** 20h - Soirée ASCA Pêche,
- **Dimanche 15 septembre :** Concours de pétanque trophée de la mairie,
- **Samedi 5 octobre :** Loto JSA,
- **Vendredi 11 octobre :** Ciné débat à 19h30 dans le cadre du festival du développement durable.
- **Lundi 11 novembre :** Commémoration de l'Armistice du 11 nov. 1918,
- **Dimanche 17 novembre :** Foire à la puériculture APE,
- **Vendredi 22 novembre :** Soirée Beaujolais nouveau, organisée par le comité des fêtes. Animée en chansons et musiques par José Simoes,
- **Lundi 25 novembre :** Don du sang à l'ESCALE de 15h à 19h,
- **Samedi 30 novembre :** Soirée Cap Jeunes,
- **Samedi 7 décembre :** Soirée ASCA Théâtre,
- **Dimanche 15 décembre :** Noël des enfants de la commune.

BUDGET DE LA COMMUNE

Notre budget primitif 2019 a été voté en sur-équilibre. A noter que nous aborderons la fin de l'année budgétaire avec un report à nouveau de l'ordre de 180 000€. Nous avons hérité en début de mandature d'un report à nouveau de l'ordre de 210 000€. Ce report, compte tenu des projets réalisés était tombé à 130 000€. Il est en cours de reconstitution, grâce à une gestion rigoureuse, en terme d'utilisation du personnel d'une part, et d'économies que l'on peut réaliser ça et là dans les charges à caractère général.

En terme d'investissement pour 2019, il faut terminer les travaux de l'ALSH (année de parfait achèvement), terminer la mise aux normes électriques des bâtiments communaux (Écoles, Mairie...). Par ailleurs, nous avons retenu le remplacement des poteaux et filets des buts du stade Maurice Debas (17 200€), l'achat d'un frigo pour l'ESCALE, l'installation des caméras de surveillance de l'ESCALE, du parking et de l'ALSH sur un mât (8 500€), l'achat de vidéo-projecteurs pour l'école (7 600€), l'achat d'un complément d'illuminations pour Noël (1 500€), l'aménagement du parking de la « plage » rue du Moussel (5 400€), l'aménagement d'un terrain de pétanque (2 500€) et divers achats de matériel, de mobilier urbain et d'ordinateurs (9 300€).

Nous déplorons ne pas avoir pu maintenir le dernier projet de mises aux normes handicapés (stade), faute d'accord de subvention de l'état. C'est pourtant se mettre en conformité avec la loi, mais... Nous réitérerons notre demande pour 2020. De même que nous envisageons de remplacer les véhicules de la commune. Mais là aussi, le choix de la motorisation, et l'obten-



tion de subventions nous ont fait défaut. Ce projet reste d'actualité, et est reconduit pour les prochaines années.

PROJET ENTRÉE DU BOURG

Ce plan « pré opérationnel » rassemble deux projets. Le premier, projet d'urbanisation avec un premier plot collectif où l'on retrouvera notre bar/tabac le Twister à côté d'espaces qui pourraient être utilisés par des services (service de santé), voire d'autres commerces. Quelques petits logements trouveront leur place dans ce plot collectif. Plot collectif qui sera suivi de 6 maisons de ville dont l'architecture se rapprochera des constructions actuelles face au terrain. Puis un dernier plot collectif avec 8 logements. Tout cet ensemble construit au milieu d'espaces publics aménagés.

Le deuxième projet concerne l'aménagement de la voirie, quand l'urbanisation sera terminée. EPN, sous sa compétence voirie, s'est engagé, par la voie de son Président, à réaliser la voirie sous 2 à 3 ans. Il s'agira de sécuriser le carrefour de la rue Aristide Briand et de la RD55, ensuite de traiter la rue entre ce carrefour et l'ESCALE, avec de larges trottoirs, un cheminement doux, des places de parking. Puis le parvis et la place de la Mairie seront remaniés ainsi que la rue devant le cimetière, y compris devant l'Église, et la descente vers le passage de la voûte.

La connexion de la forêt d'Évreux et des chemins piétons vers Conches sera réalisée. Ces deux projets devraient se solder financièrement par une « opération blanche » pour la commune.



LE MUR DU CIMETIÈRE

Beaucoup d'entre vous se sont étonnés, se laissant aller parfois jusqu'à la raillerie, quand ils ont découvert qu'on entreprenait la réfection du mur du cimetière de l'église.

Soyez rassurés, si nous avons pris la décision de le faire, c'est que cela devenait nécessaire, voire urgent.

En effet, Nous nous sommes rendus compte que ce mur penchait de plus en plus. Après avoir positionner un « témoin » sur une fissure d'au moins un centimètre de large, nous avons constaté que ce mur avait bougé au bout de quelques jours d'un 1/2 centimètre environ. Il ne s'agissait pas de le laisser s'écrouler sur les passants, et encore moins sur les enfants qui cheminent par là pour se rendre au restaurant scolaire.

Une nouvelle fois, nous avons eu recours à l'association CURSUS pour réaliser ces travaux. Ils étaient déjà intervenus pour

le re jointement des murs de l'église, et une autre fois pour des travaux de peinture. C'est une association de réinsertion par le travail. Évreux Portes de Normandie a passé un contrat d'un certain nombre d'heures de travail avec cette association, et redistribue ces heures aux communes d'EPN qui en ont besoins. Ainsi, ne reste à la charge de la commune que l'achat des matériaux. Cette reconstruction en coûtera 16 000€ à la commune.



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Photo de Madame Dominique Briant

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le maire Pascal Joret a fait part à la centaine de citoyens qui s'était déplacée quelques informations qui sont autant de sujets de satisfaction pour la municipalité et les arniérois.

En premier lieu l'annonce de l'ouverture prochaine du centre d'accueil de loisirs baptisé « *Les Frimousses* » suite à la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes.

Voilà un équipement qui va permettre d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions

Ensuite la municipalité a saisi l'opportunité de la vente du bar « *Le Twister* » pour acquérir le foncier et de ce fait nous donnant la possibilité de sécuriser les carrefour avant d'étudier un projet d'aménagement du centre bourg.

Ce fut l'occasion de faire le point sur l'avancement des travaux de la déviation (mais depuis les mauvaises nouvelles se sont accumulées avec la décision de la cour administrative d'appel de Douai d'annuler l'autorisation initiale et celle du Préfet de suspendre les travaux).

Au titre des mauvaises nouvelles :

- La décision du boulanger de cesser la distribution du pain début mai à cause de ventes insuffisantes.

- Le cheminement doux entre Arnières et Évreux toujours en attente.

Pour terminer et avant le pot de l'amitié ce fut la remise de la médaille d'honneur communale à Pascale Gaillard secrétaire de mairie depuis 30 ans.

DU NOUVEAU DANS LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

UN NOUVEAU THÉRAPEUTE ARNIÉROIS

L'équipe de rédaction a rencontré, cette semaine, Nicolas Blassel, un nouveau thérapeute arniérois.

- **Rédaction du bulletin municipal :** *Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre activité ?*

- **N. Blassel :** Passionné par les bienfaits des médecines naturelles, j'ai suivi, pendant 4 ans, une formation à la méthode POYET du nom de l'ostéopathe qui a développé cette thérapie. Il a eu l'idée judicieuse de combiner deux approches, l'une manuelle et l'autre énergétique. Concrètement, on peut prendre en charge d'une manière extrêmement douce et sans manipulation des problèmes de dos, de sciatiques, de cervicalgies... (www.snep.fr). Pour des douleurs chroniques qui durent depuis des mois voire des années comme l'arthrose, les migraines, la fatigue, la dépression, les résultats sont moins instantanés et nécessiteront un accompagnement spécifique plus long. A l'écoute de

la personne souffrante, je vais souvent lui donner des conseils sur des compléments alimentaires en appui des prescriptions de son médecin, ou des conseils pour l'aider à lutter contre le stress.

- **Rédaction du bulletin municipal :** *Où exercez-vous ? Quels sont vos tarifs et comment peut-on vous contacter ?*

- **N. Blassel :** Actuellement, je reçois tous les mardis en cabinet à Quittebeuf. Les autres jours, je me déplace chez les personnes avec ma table de thérapeute pour une séance qui dure entre 1h et 1h30. La séance est de 50€ mais pour des maladies chroniques comme la maladie de Lyme, l'arthrose ou la dépression qui nécessitent des séances régulières, j'adapte bien évidemment les tarifs en conséquence. En effet, comme pour les séances d'ostéopathie classiques, toutes les mutuelles ne remboursent pas encore ce type de séances. **Les personnes peuvent me contacter au 06 31 26 89 56.**

LE TWISTER

J'ai rencontré ce soir le nouveau propriétaire du *Twister*, Monsieur Jérémie Auvray arrivé depuis le 9 mai 2019. Il me confirme qu'il fait dépôt de pain et ceci tous les jours d'ouverture du bar (sauf le mercredi). Bientôt la presse sera présente à travers « *Eure info et la Dépêche* » et en attente pour le « *Paris Normandie* ». Il a entamé les démarches afin d'être relais colis poste !

Voici ses jours et horaires d'ouverture

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 6h30-20h / Mercredi : 6h30-13h (fermé l'après midi)
- Samedi : 7h30-20h / Fermé le dimanche.

Merci à lui pour son accueil, et faites comme moi n'hésitez plus, poussez la porte du *Twister* et passez un bon moment dans un *Twister* relooké et bien décoré.

P. Chiappe



LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 2 mars le maire et l'équipe municipale avaient invité les nouveaux habitants à se rencontrer à l'ESCALE.

Sur les 35 nouveaux arrivants recensés en 2018 seulement une dizaine a participé à cette cérémonie.

Cette rencontre est l'occasion de présenter l'histoire de notre commune, les équipements municipaux, les associations et les adjoints avec les fonctions respectives.

C'est également l'occasion de présenter les différents projets en cours. Le verre de l'amitié qui a suivi a permis à chacun de faire plus ample connaissance.



ACTION CITOYENNE

Belle initiative d'une famille arniéroise. Lors de leur déplacement quotidien au sein du village cette famille ramasse de nombreux déchets de toutes sortes jetés sur la voie publique. Elle souligne que cette action est facile à entreprendre pour ceux qui se promènent à pied et déplore aussi que sur le même trajet, elle ramasse chaque fois la même quantité de déchets. Oserions nous souhaiter qu'un jour plus personne n'ait besoin de nettoyer derrière les agissements des individus irrespectueux de l'environnement.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire : jeunes français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Dès le jour de votre 16^e anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant la nationalité française.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie : elle est indispensable pour vous inscrire aux examens (BEP, BAC, permis de conduire...) et aux concours.

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du Service National

Quartier Philippon

56, rue Saint-Vivien - 76000 Rouen

Tél. 02 32 08 20 17 et 02 32 08 20 50



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La pluie menaçante n'a pas empêché les Arniérois de rendre hommage aux hommes et femmes morts pour notre pays en ce 8 mai devant le monument aux morts.

Notre député Fabien Gouttefarde était venu se joindre à nous. C'est ainsi que 2 belles gerbes de fleurs ont été déposées après les traditionnels mais néanmoins émouvants messages du secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Les sonneries d'usage, la Marseillaise et le chant des partisans ont ensuite retenti. Des enfants présents ce jour là ont lu les noms des arniérois tombés pour la France.

Nos pensées se sont tournées aussi vers les anciens combattants de la guerre d'Algérie, présents à cette cérémonie.

Puis tous les participants ont été conviés à partager le verre de l'amitié à l'ESCALE.

LE REPAS DES SENIORS

Sur l'invitation du CCAS, les seniors de la commune âgés au moins de 67 ans se sont retrouvés le dimanche 3 mars 2019 autour d'un repas gourmand, animé par Sevy Golden.

Beaucoup d'entre eux ont pris plaisir à danser. Les doyens présents, cette année, étaient Madame Beauchamps Jeanine et Monsieur Condette Francis.

Nous remercions l'association ASCA DECO pour la décoration des tables qui rend ainsi la salle très attrayante.



CLUB SOLEIL D'AUTOMNE



Jeudi 23 Mai, 30 adhérents du club se sont retrouvés au manège de Tilly pour le repas et le spectacle. Moment de détente apprécié.

Durant ce premier semestre 2019 le club a organisé: la galette des rois, un goûter crêpes, un repas publicitaire, une sortie repas-spectacle à Bagnoles de l'Orne, un loto, un voyage en Bretagne de 4 jours, le goûter de la fête des mères et des pères.

Dernière réunion avant les vacances le 27 juin et reprise le jeudi 5 septembre à 14h.

Il est prévu un voyage publicitaire le mardi 24 septembre repas et visite de Honfleur en petit train et Naturospace. Prix hors club : 50€.

Pour tous renseignements, contactez Martine au 02 32 30 00 55.

Le programme du dernier trimestre paraîtra sur le site de la commune. Tous les jeudis à 14h, jeux de société et goûter. **Vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année.**

AVOIR TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE VILLAGE

Consulter notre site internet
www.arnieressuriton.evreuxportesdenormandie.fr

Consulter notre page facebook
www.facebook.com/arnieres.sur.iton



VOUS DÉSIREZ RECEVOIR LES INFORMATIONS COMMUNALES RAPIDEMENT DANS VOTRE BOÎTE MAIL ?

Les manifestations dans notre villages, les urgences (ex. : risques inondations, avis de tempêtes...), la vie de la commune... inscrivez-vous, en envoyant votre adresse mail à cette adresse : infos.mairie.arnieres@gmail.com

Contactez la mairie, adressez votre message à mairie.arnieres@wanadoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) « DU CÔTÉ DES ENFANTS »

LES ÉLÈVES FÊTENT LE PRINTEMPS

Pour célébrer l'arrivée des beaux jours, l'APE a organisé son premier bal des élèves! Le 30 mars, pas moins de 150 personnes dont 72 enfants sont venus chanter, danser et faire la fête. Pour parfaire la soirée, tous les convives ont pu se régaler les papilles avec des produits frais et locaux: cochons grillés, poulets fermiers et frites fraîches! Sans oublier, les ballons, les décorations de table en matériel recyclé, les pâtisseries et les bonbons pour les enfants!

De quoi débiter une nouvelle saison avec plein de couleurs dans les yeux.

A l'école, le printemps a été célébré le 3 mai avec le désormais traditionnel carnaval où tous les élèves ont participé en confectionnant leur masque ou en chantant avant de prendre un goûter proposé par l'APE.

Enfin, que serait ce dernier trimestre de l'année scolaire sans la fête de l'école, qui a eu lieu le 15 juin. Tout le monde a apprécié les spectacles, l'exposition des œuvres artistiques réalisées par



les élèves durant leur année scolaire, les remises de prix, les jeux en tout genre, les structures gonflables, la tombola et le repas champêtre.

Cette année encore, l'APE est heureuse d'avoir pu contribuer financièrement aux projets des enseignants et particulièrement aux sorties scolaires au Bois des aigles pour les maternelles et au Paléospace de Villers sur mer pour les élémentaires (total: 1 800€).

Tous ces événements ont pu être financés grâce aux différentes actions menées au cours de l'année par l'APE (foire à la puériculture, vente de chocolats, vente de sacs décorés par les enfants, tombola...), grâce aux bénévoles, aux enseignantes et à la municipalité. Merci à eux!

Pour que tous ces bons moments puissent continuer l'année prochaine, adhérez à l'association et devenez bénévole!

En septembre prochain, le bureau sera renouvelé : l'APE aura besoin de nouveaux parents, vous êtes tous les bienvenus !

ape.dcde@gmail.com



LE NOËL DES ENFANTS

Cette année encore, la municipalité a offert aux enfants habitant la commune et âgés de 1 à 12 ans un spectacle alliant magie et clowns.

Compte tenu du nombre d'enfants concernés et des parents les accompagnant deux séances étaient programmées, une à 14h30 et l'autre à 16h.

Au total ce sont 126 enfants et 128 adultes qui ont pu apprécier les tours de magie de Philippe le magicien et de son assistance, le tout agrémenté de scènes comiques qui ont amusé les petits et les grands.

Comme il se doit le Père Noël est venu faire une petite visite sa hotte pleine de friandises à distribuer aux enfants.

LE MOT DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes aura le plaisir de vous proposer plusieurs rendez-vous en 2019.

- Le 22 juin, pour le fête de la musique, dans la cour de l'école, derrière la mairie.
- Le 15 septembre pour un concours de pétanque « Trophée de la mairie ».
- Le 22 novembre, pour notre tradition-

nelle soirée fête du Beaujolais nouveau, animé en chansons et musique par José Simoes.

Renseignements et réservations au 06 10 43 16 04.

CAP JEUNES



L'association CAP Jeunes clôture son année avec une belle sortie à la Mer de Sable où le soleil ne nous a pas lâché.

Nous avons organisé notre loto au mois de février ainsi que notre foire à tout le lundi de Pâques. Ces 2 événements ont été un réel succès ce qui nous a permis d'organiser de belles sorties pour les enfants inscrits à Cap Jeunes.

Rappelons que CAP Jeunes est une association de parents qui organisent des journées récréatives pour TOUS les enfants d'Arnières-sur-Iton (de 3 à 11 ans), scolarisés ou non dans la commune.

Nous sommes quelques parents à porter cette association et nous avons besoin d'aide pour la faire vivre. Venez nous rejoindre.



LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission loisirs a étudié comme chaque année les demandes de subventions formulées par les associations. Après analyse de leurs bilans d'activité, de leur situation financière et de leurs projets, elle a transmis son avis au conseil municipal.

ASSOCIATIONS	accordée 2019
ASCA	2 000 €
COUNTRY	300 €
CULTURE PHYSIQUE	0 €
DECO	500 €
TIR	2 800 €
GYM	0 €
PATCHWORK	0 €
PÊCHE	700 €
TENNIS	0 €
THÉÂTRE	1 500 €
PEINTURE	0 €
ASCATROK	200 €
Sous total	8 000 €
RENCONTRES D'ARNIÈRES	0 €
JSA	10 200 €
APE	250 €
CAP JEUNES	3 000 €
COMITE FÊTES	1 200 €
SOLEIL D AUTOMNE	500 €
Sous total	15 150 €
TOTAL	23 150 €

Le Conseil réuni le 4 mars 2019 a décidé d'attribuer les subventions suivantes :
En outre une subvention de 300€ a été attribuée au Restos du Cœur.
Enfin une subvention de 120€ par élève scolarisé au CFA (Centre de Formation des Apprentis) du bâtiment, de Val-de-Reuil et 60€ à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Routot.

ASCA COOL COUNTRY

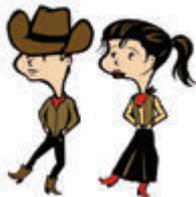
La danse est une belle manière de se divertir tout en se maintenant en forme et en bonne santé.

Les danseurs de la section de danse country vous convient à découvrir cette activité pour une soirée dans le convivialité et la bonne humeur.

**Vous aimez bouger et vous amuser ?
Rejoignez nous !!**

Le lundi soir de 19h à 20h30 à l'ESCALE.

Un cours d'essai vous est proposé.



JSA FOOT



Le club de Football de la JSA compte 165 adhérents dont 45 enfants âgés de 6 ans à 17 ans. Sur la saison en cours, nous avons présenté 1 équipe U7, 2 équipes U9 et 1 équipe U11.

L'objectif que le bureau s'est fixé pour la saison 2019/2020 est de maintenir les équipes actuelles et créer une équipe U13.

Les 15 et 16 avril ont eu lieu le traditionnel stage pour notre école de Football. Ils étaient environ une trentaine à avoir répondu présent. Ces 2 journées se sont déroulées en atelier de travail afin que les enfants se perfectionnent.

La fin du stage a permis aux parents de rencontrer les dirigeants des équipes de leurs enfants et le bureau autour du pot de l'amitié. Les enfants, quant à eux, sont repartis avec un tee-shirt et la traditionnelle médaille.

L'objectif du bureau pour la saison prochaine est aussi de créer une équipe B qui jouerait en championnat D4 du district.

La prochaine manifestation de la JSA sera un vide grenier sur le stade Maurice Debas le 30 juin 2019 de 6h30 à 18h30.

Nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre afin que tout se déroule correctement que ce soit pour le stage, pour toutes les manifestations (vide Greniers, loto et soirées) et aussi pour accompagner nos équipes de jeunes le samedi matin.

Si vous souhaitez ou nous confier vos enfants afin qu'ils apprennent le football dans une ambiance familiale, n'hésitez pas.

Nous vous attendons nombreux fin août et début septembre 2019 pour les inscriptions. Une bonne fin de saison à tous et de bonnes vacances.

David Dominguez
Correspondant de la JSA

ASCA PÊCHE

Plan d'eau ouvert à la pêche de mars à octobre. Adhésions à l'année ou à la journée, les tarifs sont volontairement très attractifs pour les jeunes pêcheurs. Un endroit très calme et verdoyant, idéal pour passer un moment convivial au bord de l'eau avec vos proches.

Chaque année, nous réalisons un empressement de 60 kilos de poissons blancs (Carpes, tanches, gardons...). Afin de maintenir et développer une population abondante, tous les poissons capturés doivent être impérativement remis à l'eau avec la plus grande délicatesse après votre partie de pêche.

Nous vous proposons à tous, une journée gratuite de votre choix, d'initiation et de découvertes.

Tarifs des cotisations : Jeunes scolarisés dans la commune 10€ annuel / Adulte communal 35€ annuel / Carte à la journée 4€ pour tous.

Les cartes sont à régler au bar tabac « Le Twister », 7 route de Breteuil à Arnières-sur-Iton ou à un des gardes de l'ASCA pêche. Tél. 06 64 34 15 62 ou e-mail : alain.chauvin27@orange.fr



VOUS AIMEZ DANSER..... ?

En individuel ou en groupe

DANSE EN LIGNE
DANSE CELTIQUE

Par 2 ou par 4

DANSE COUNTRY
SQUARE DANSE

sur des musiques Country
Valses, Rock, Charleston,
cubaines...

Niveau : Débutants, Novices, Intermédiaires

**REJOIGNEZ NOUS LE LUNDI DE 19H00 A 20H30
A L'ESCALE à ARNIÈRES SUR ITON**

Cool Country

Renseignements : Simone tel: 06.07.77.53.94
Martine tel: 06.79.37.41.66
Corinne tel: 06.13.19.61.88

GYM

Vous voulez entretenir votre forme et votre souplesse, venez nous rejoindre dans une ambiance sympathique et conviviale à L'ESCALE. **Le lundi matin de 10h30 à 11h30 et le mercredi soir de 19h à 20h.** Une fois par mois un cours de step ou de zumba est assuré.

La cotisation annuelle est de 95€, licence comprise. Deux cours d'essai sont proposés gratuitement.

Renseignements au 06 78 74 47 85 (laisser un message)



LA GRANDE FÊTE DU THÉÂTRE - LE FESTIVAL DE THÉÂTRE LA TÊTE EN BAS ÉTAIT À ARNIÈRES LE 18 MAI 2019



Pour sa quatrième édition, le festival de théâtre *La Tête En Bas* a offert aux spectateurs une programmation d'une très grande qualité avec toujours en filigrane le souci de faire partager sa passion des arts vivants et permettre de belles rencontres théâtrales et musicales.

Le public ne s'y est pas trompé ! Il est venu nombreux malgré le temps incertain et d'autres événements culturels proches d'Arnières-sur-Iton.

Kasper et son Pianomobil a ouvert le festival avec des reprises de la chanson française, de blues et de jazz. Sa voix engagée et chaleureuse, à la tessiture proche d'un Jacques Higelin, et sa virtuosité à jouer du piano ont immédiatement enchanté les spectateurs rassemblés dans l'ESCALE.

Les spectacles de théâtre ont reçu, eux aussi, un accueil plus qu'enthousiaste. Pour commencer l'après-midi, la Cie Naxos a présenté *Clouée au sol*, un texte fort et grave où l'interprétation majestueuse d'Angèle Soposki a soulevé l'admiration. Puis une comédie hilarante *Le mariage forcé de Molière* par la Cie 800 litres de paille, qui, dans une mise en scène originale et sans pour autant dénaturer la langue de Molière, a été ovationnée par les spectateurs, rassemblés pour l'occasion sous un barnum installé dans la cour de l'école, les pieds dans la paille. Et pour finir le très connu *Les garçons et Guillaume à table* par la Cie Avre et Dires, le public, dans une standing ovation, acclamant la performance drôle et sensible du jeune comédien Maxence Marchand.

En partenariat avec le festival, la Cie 800 Litres de paille est allée jouer son Molière au collège Jean-Rostand d'Évreux le vendredi après-midi. Les collégiens n'ont pas résisté longtemps et se sont

laissés emporter eux aussi par la drôlerie et la fougue des trois comédiens de cette jeune compagnie.

Des impromptus théâtraux humoristiques et caustiques donnés en toute simplicité par quatre comédiennes amateurs de l'atelier du Manoir de Louviers ont ponctué l'après-midi.

Sans temps mort entre les pièces de théâtre, le public était invité à assister à du théâtre d'improvisation avec les Pro'jecteurs, trio de comédiens dynamiques et inventifs, à écouter des contes, proposés par Le Relais des Contes, dans le car installé dans la rue principale d'Arnières ou à se laisser embarquer dans l'univers d'un clown d'exception, Kathy Morvan, avec le spectacle jeune public *Youkali* de la Cie File en scène.

Comme les années précédentes, les spectateurs pouvaient se restaurer à la buvette installée dans l'ESCALE, autour de sandwiches, de crêpes et pâtisseries cuisinées généreusement par des habitants de la commune.

Pour terminer la journée, les spectateurs ont retrouvé Kasper et son Pianomobil. Celui-ci a offert un dernier set musical au public ravi, les invitant à reprendre avec lui les refrains de ses chansons, dans une ambiance très conviviale.



Les 4 responsables du festival

ASCATROK

Club des Jardins
eau naturel

Découverte du jardin partagé d'ASCATROK
Dimanche 7 juillet 2019
de 15h à 19h, à Arnières-sur-Iton (rue Léon Marchand)
Animée par l'association ASCATROK

Portes ouvertes de ce jardin partagé avec de nombreuses présentations :

- buttes en permaculture
- pièges à frelons asiatiques
- cultures de pommes de terre sous paille
- partenariat avec les écoles
- construction d'un château d'eau et de toilettes sèches
- ruches

Rafraichissements offerts et dégustation de produits locaux.

Pour tout public - Entrée libre - Information : clubdesjardins@epn-agglo.fr

ASCA MUSCULATION

L'association sportive d'Arnières sur Iton section musculation accueille des adhérents dans ses locaux rénovés stade Maurice Debas du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 12h30 au tarif de 90€ par personne ou 140€ pour un couple (marital/ concubinage).

Notre association est composée d'un bureau de bénévoles en charge de sa gestion et de sa bonne tenue. Ils seront ravis de vous accueillir pour une reprise ou une première inscription sportive.

L'association applique le règlement d'une salle sportive privée, il suffit de vous munir d'une serviette, une bouteille d'eau et de chaussures de sport réservées uniquement à l'intérieur de la salle (pas d'extérieur avec les chaussures).

Venez nous rencontrer un soir à partir de 18h pour une séance d'essai ou pour obtenir des papiers d'inscription.



Sportivement l'équipe ASCA musculation

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi
9h-12h et 14h-17h
Tél. : 02 32 39 95 15
Adresse mail : mairie.arnieres@wanadoo.fr
En cas d'urgence permanence élus 06 70 42 16 47

AUTRES NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17 ou 02 32 30 20 17
SAMU : 15 ou 02 32 62 21 00
Centre antipoison Rouen : 02 35 88 44 00
Info météo et routes dans l'Eure : 02 32 31 97 98
ADMR (aide à domicile) : 02 32 39 80 80
Horaires de bus : www.transurbain.com
Des carnets d'horaires de bus sont disponibles à la mairie.

MÉDECIN

Docteur Germain Évelyne
5, rue des Peupliers - Tél. : 02 32 33 37 14
En l'absence de votre médecin
Numéro gratuit Médecin généraliste de garde en NORMANDIE
depuis le 4/04/17: LE 116 - 117
Aux heures de fermetures des cabinets médicaux : Tous les soirs après 20h au lendemain 8h, le week-end à partir du samedi midi 12h au lundi 8h, les jours fériés: de la veille 20h au lendemain 8h.
En cas d'urgence vitale appelez le 15.

DÉCHETTERIES

ATTENTION UNE CARTE EST MAINTENANT OBLIGATOIRE POUR AVOIR ACCÈS AUX DÉCHETTERIES.
(Voir formulaire sur le site de l'EPN, carte SPI)

Arnières sur Iton*

*tout sauf piles, batteries, peintures, produits chimiques, huiles.
Horaires d'été (de début mars à fin septembre)
Lundi et mercredi de 13h30-18h
Samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)
Lundi et mercredi de 13h30 16h30
Samedi de 9h30 à 12h0 et de 13h30 à 16h30

Évreux -Saint-Michel (côte du Val-Iton)

Horaires d'été (de début mars à fin septembre)
Lundi au samedi de 9h à 19h
Dimanche de 9h à 13h
Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)
Lundi au vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h30 à 18h
Dimanche de 9h30 à 13h

Guichainville (Saint-Laurent)

Horaires d'été (de début mars à septembre)
Lundi au samedi 9h à 19h
Dimanche de 9h à 13 h00
Horaires d'hiver (de début octobre à fin février)
Lundi au samedi de 9h à 19h
Dimanche de 9h à 13h

Impression : INFORMATIC & GRAFIC
539, rue de Cocherel - 27000 ÉVREUX
Tél. 02 32 38 52 16 - contact@ig27.net

Mise-en-page : DÉMARCHE-GRAPHIQUE
Marc Fouénard - Tél. 06 62 40 15 32
marc.fouenard@neuf.fr

RUBRIQUE ACTION SOCIALE

PRESENCE VERTE

L'Association Présence Verte Haute-Normandie qui offre un service de téléassistance dans le cadre du maintien à domicile et d'aide à la vie quotidienne des personnes âgées a signé une convention partenariale avec la commune. Ainsi, une diminution du tarif mensuel est appliquée par Présence verte aux habitants de la commune. Nous participons également au coût du dispositif dans le cadre de notre action sociale.

Toute personne intéressée peut contacter ce service qui a ses bureaux à la **MSA** au 32, rue Politzer 27036 Évreux - Tél. : 02 32 23 42 90.

Un service de portage de repas à domicile est également possible : contact 02 32 23 40 44. Seniors, un Site sur Internet vous est dédié, **pour-les-personnes-agees.fr** piloté par le CNSA et le ministère des affaires sociales et de la santé CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

Les caisses de retraite et santé publique France vous aident à bien vivre votre âge, un site internet vous est dédié **[www.pour bien vieillir.fr](http://www.pour-bien- vieillir.fr)**.

Perte d'Autonomie ?

Des réponses à vos questions et des adresses sur **www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr** ou par téléphone au 0820 10 39 39 (0,15 € TTC la minute).

ACTION SOCIALE SCOLAIRE

Aide à la scolarité 2017/2018 des collégiens :

- 96 € : QF < 700 €
- 72 € : QF entre 700 et 1 000 €
- 0 € : QF supérieur à 1 000 €

Cette aide concerne les enfants jusqu'à leur 16 ans y compris les jeunes en apprentissage. Une aide de 100 € pour la participation à un séjour linguistique ou une classe de découverte organisée dans le cadre scolaire aux familles dont le quotient familial est inférieur à 700 €.

Tarifs de la restauration scolaire :

- 2,45 € : QF inférieur à 700 €
- 2,83 € : QF entre 700 € et 1 000 €
- 3,37 € : QF supérieur à 1 000 €
- 4,12 € pour les enfants hors commune
- Adultes 5,15 €

INFORMATIONS SOCIALES

Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques : **UNAFAM**

L'un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'UNAFAM peut vous aider. Des bénévoles vous accueillent et vous informent dans des permanences hebdomadaires près de chez vous à Évreux : Nouvel Hôpital de Navarre.

Maison des Usagers et Associations

Le jeudi de 15h à 18h et sur rendez-vous au 02 32 31 36 19
Toutes les informations sur : www.unafamhaute-normandie.org
Écoute famille : 01 42 63 03 03
Des psychologues vous répondent du Lundi au Vendredi.

RESPA 27

Accompagnement aux soins palliatifs à domicile : L'intervention du réseau est gratuite, financée par la sécurité sociale. La demande est faite par le patient, la famille, le médecin traitant, l'infirmière libérale, toutes institutions des différents intervenants à domicile. Cette intervention nécessite l'accord du patient et du médecin, pour toute personne atteinte de maladie chronique et/ou évolutive quel que soit son âge.

Accueil des professionnels de santé, des patients, des familles : 6, place Dupont-de-l'Eure - Évreux - Tél. : 02 32 37 77 41 de 9h à 17h et astreinte nuit et week-end.

La mission est de venir en complémentarité des professionnels de santé choisis par le patient et de garantir au patient et à son entourage une coordination et un accompagnement aux soins.

AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE

Une difficulté d'ordre social, vous pouvez rencontrer des professionnels de l'aide sociale sur l'ensemble du territoire dans un des points d'accueil sans rendez-vous ou téléphonez au numéro « 1^{er} contact » au **02 32 31 97 17**

LE CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination)

Le clic est un guichet d'accueil, d'information et de coordination pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage. Tél. : **02 32 31 97 00**

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie, attribué sous conditions de revenus, permet de payer des factures pour tout type d'énergie (eau, électricité, gaz...). Simulation en ligne pour vérifier votre éligibilité au **N°VERT 0 805 204 805** du lundi au vendredi de 8h à 20h.